



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Organisation des collectes mobiles de l'EFS lors des périodes de forte chaleur

Question écrite n° 9733

Texte de la question

M. Florian Chauche attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'organisation des collectes mobiles de sang lors d'épisodes de forte chaleur. En 2021, plus d'un million et demi de personnes ont donné leur sang, un acte solidaire qui a permis à un million de personnes d'être soignées. Le don du sang permet notamment de soigner de nombreuses maladies du sang, les personnes atteintes de cancers ou encore les hémorragies. Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour couvrir les besoins. Pour collecter des produits sanguins labiles en quantité suffisante, l'Établissement français du sang (EFS) accueille les donneurs au sein de ses sites fixes ainsi que lors de ses collectes mobiles. Avec plus de 28 000 collectes mobiles organisées en 2021, l'EFS se rend au plus près de la population et collecte ainsi près des 2/3 du total des dons. Le changement climatique, qui se traduit par un accroissement de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes, se manifeste, entre autres, par des épisodes de canicule plus fréquents et plus intenses. Or les périodes de canicule ont de nombreuses conséquences pour l'activité de prélèvement sanguin : moindre mobilisation des donneuses et donneurs de sang (on constate que le stock de produits sanguins labiles diminue lors de la période estivale) ; des conditions de travail dégradées pour les personnels de l'EFS qui travaillent sur les collectes mobiles ; lorsque l'on effectue un don de sang il est toujours possible qu'un « effet indésirable grave donneur » survienne, la plupart du temps il s'agit d'un malaise vagal, or lors des périodes de forte chaleur ce risque s'accroît. Soucieux à la fois du bien-être des salariés et salariées de l'Établissement français du sang et des personnes qui se mobilisent et donnent leur sang lors des collectes mobiles, M. le député souhaiterait savoir quelles mesures M. le ministre entend prendre pour adapter les collectes mobiles aux périodes de forte chaleur et de canicule. En particulier, il souhaite savoir si des dispositions spécifiques sont prévues pour garantir la sécurité des donneurs et le bien-être des personnels de l'EFS. Enfin, il aimerait savoir si, en cas de température excessive constatée sur les lieux de collectes mobiles, un mécanisme de suspension ou d'annulation des collectes mobiles est prévu.

Données clés

Auteur : [M. Florian Chauche](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9733

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2023](#), page 6062

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)